«LIBÉRATION» DU VACCIN CONTRE LA GRIPPE A H1N1

Que cache cette lenteur ?

Le retard pris dans le contrôle des lots de vaccins contre la grippe A est à l'origine de toute une polémique. Si, en temps normal, la procédure de contrôle d'un vaccin est de trois semaines, cette période peut être, il est vrai, revue à la hausse. Mais il se trouve que les trois laboratoires chargés du contrôle du vaccin contre le virus A/H1N1 temporiseraient parce que chacun voudrait laisser à l'autre la responsabilité du quitus pour son utilisation.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Selon les déclarations officielles, c'est par souci de précaution que le contrôle du vaccin contre la grippe A prend autant de temps.

Lorsque le premier lot de vaccins avait été réceptionné le 7 décembre dernier, le ministre de la Santé déclarait, alors, que la campagne de vaccination des populations à risque débuterait dans les 48 heures.

Mais dix-sept jours plus tard, Barkat ne s'est toujours pas prononcé sur la date de lancement de l'opération de vaccination.

L'allongement de ce délai a alimenté de grandes spéculations autour de l'innocuité du produit commandé au laboratoire britannique GlaxoSmithKline (GSK). Une confusion qui a suscité le doute sur l'efficacité de ce vaccin. Pourquoi ce vaccin n'est-il toujours pas certifié par les laboratoires en charge du contrôle ? L'Institut Pasteur, le Laboratoire de toxicologie d'Alger et le Laboratoire de contrôle des produits pharmaceutiques attendent, chacun, que l'autre donne son aval le premier.

De quoi a-t-on peur ? Pourquoi cette crainte dans la prise de responsabilité ? Selon une source, c'est toute la confusion entretenue autour du vaccin qui a fait que les laboratoires en charge du contrôle tardent à le certifier.

En temps normal, le contrôle du vaccin par les laboratoires prend 14 jours, soit le temps d'inoculer le vaccin à des souris et d'en attendre les résultats. Trois semaines, c'est le temps maximum qu'il faut pour ces analyses, précisera la même source.

Cette lenteur est donc inhabituelle. Mais le département de la Santé refuse de parler de retard. «Nous n'avons fixé aucune date pour le lancement de la campagne de vaccination», a précisé M. Belkessam.

Une opération qui débutera probablement au début de la semaine prochaine.

L'autre anomalie dans ce dossier concerne les affirmations du département de Barkat, selon lesquelles l'Institut Pasteur aurait négocié seul les conditions du contrat. Mais selon d'autres sources, il n'a échu au directeur général de l'Institut Pasteur que la signature du contrat avec le laboratoire britannique GSK.

S. A.

Photo : D R.

Vaccination des supporters de l'équipe nationale

Le ministère de la Santé n'exclut pas l'hypothèse de vacciner contre la grippe A/H1N1 les supporters de l'équipe nationale de football qui se déplaceront en Angola prochainement.

«Si ces supporters se déplacent dans un cadre organisé et non à titre personnel, ils disposeront de tout l'encadrement sanitaire médical nécessaire, pour la vaccination, notamment contre le paludisme ou la fièvre jaune et, pourquoi pas, contre la grippe porcine», a assuré M. Belkessam.

Barkat devant la commission de la santé de l'APN

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière présentera, aujourd'hui, devant la commission de la santé de l'Assemblée populaire nationale, les mesures prises par son département pour faire face à la grippe A/H1N1.

S. A.

GRIPPE PORCINE

38 décès et 607 cas confirmés

Deux nouveaux décès liés à la grippe A/H1N1 ont été enregistrés.

Il s'agit d'une femme âgée de 31 ans, souffrant d'une maladie cardiaque chronique, résidant à Akbou, dans la wilaya de Béjaïa, et d'un homme de 69 ans, affecté par une broncho-pneumopathie chronique obstructive, résidant à Oran.

Notre pays enregistre ainsi 38 décès et 607 cas confirmés, comme l'indique le dernier bilan communiqué hier par le responsable de la communication au ministère de la Santé, lors d'un point de presse. Selon ce dernier, des milliers de personnes sont touchées par la grippe A, mais leur état ne nécessite pas une hospitalisation. Ces personnes sont traitées à l'antiviral Oseltamivir. Rappelons que cet antiviral sera disponible gratuitement, sur ordonnance médicale, à partir de la semaine prochaine, dans les officines pharmaceutiques.

Selon le docteur Mesbah, directeur de la prévention au ministère de la Santé, le vaccin contre la grippe porcine «peut induire des effets secondaires indésirables, comme tout produit actif, et peut parfois provoquer des réactions allergiques, ce qui est propre à tous les vaccins». Cependant, selon ce dernier, le seul problème est de savoir si un vaccin avec adjuvant peut être administré à une femme enceinte de moins de trois semaines.

Et ce, tout en sachant que deux autres laboratoires, Sanofi Pasteur et Novartis, ont proposé un vaccin sans adjuvant, que l'Algérie a refusé sous prétexte que ces derniers ont tardé quant à son homologation en Algérie, la situation étant à l'urgence.

S. A.

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES

Plus de 2,5 millions d'hectares emblavés

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a présenté, hier, les mesures prises dans le cadre de la campagne labours-semailles 2009-2010.

Jusqu'au 15 décembre dernier, 2,6 millions d'hectares ont été labourés.

Cette année, de nombreux céréaliculteurs ont opté pour la production de blé après avoir réussi une bonne récolte d'orge.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - L'optimisme semble de mise dans la filière céréaliculture.

Réunis, hier, au siège du ministère de l'Agriculture, les acteurs institutionnels de cette filière (OAIC, CCLS, PMAT, DSA) ont fait part de leur volonté de réitérer, voire même de dépasser, la récolte record enregistrée durant la saison 2008-2009. «Actuellement, la campagne des labours-semailles se déroule dans de bonnes conditions. Nous avons constaté une nette augmentation des semences certifiées ainsi qu'une bonne disponibilité des engrais.

A cela s'ajoutent les dernières pluies qui ont été bénéfiques», a indiqué le ministre de l'Agriculture lors de cette réunion. L'actuelle campagne céréalière se caractérise par une hausse des superficies consacrées à la culture des blés.

«Nous avons constaté que de nombreux agriculteurs qui avaient produit de l'orge l'an dernier ont opté cette fois-ci pour la culture du blé dur. Actuellement, ce changement de production concerne plus de 300 000 ha.

Ce choix est essentiellement économique puisque les céréaliculteurs ont compris qu'ils pouvaient gagner plus en produisant du blé.»

En effet, le prix de rachat par l'Etat du quintal d'orge est de 2 500 DA alors que celui du quintal de blé dur est fixé à 4 500 DA. Notons que cette disposition, qui entre dans le cadre d'une dynamique générale de sécurité alimentaire, a permis à l'Algérie de baisser la facture d'approvisionnement en céréales de 1,5 milliard de dollars en 2009.

Photo : D R.

La récolte exceptionnelle a permis à l'Algérie de constituer un stock d'orge estimé à trois années.

A ce titre, la direction de l'Office algérien interprofessionnel des céréales devrait geler ses importations d'orge tout en faisant en sorte de mettre les quantités en stock à la disposition des éleveurs.

Les responsables des Coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS) ont reçu des instructions pour la création de points de vente, notamment dans les zones enclavées des wilayas des Hauts-Plateaux et du sud du pays.

Pour ce qui est du spectre de manque de pluviométrie, le ministre de l'Agriculture a précisé qu'il est aujourd'hui possible de lutter contre ce risque avec l'irrigation d'appoint.

T. H.